

C.V.

Ingrid van Engelshoven

Ministre de l'Éducation, de la Culture et des Sciences

Prénoms : Ingrid Katharina

Date et lieu de naissance : 12 juillet 1966, Delfzijl

Domicile : La Haye

Situation familiale : mariée, un enfant

Formation

1978-1984 : enseignement secondaire rénové, *Heilig Grafinstituut*, Turnhout (Belgique)

1984-1989 : sciences politiques et administratives, université de Nimègue

1990-1995 : droit néerlandais (droit constitutionnel), université de Leyde

Carrière

Ingrid van Engelshoven commence sa carrière en 1989 comme chargée de mission pour le D66 à la Chambre des représentants. De 1994 à 1996, elle est secrétaire du groupe parlementaire D66. Elle entre ensuite comme conseillère auprès de l'Ordre des avocats et de la société de conseil Pauw & Van Spaendonck.

De 2000 à 2004, elle est chef Stratégie au ministère des Transports, des Travaux publics et de la Gestion des eaux, puis, de 2004 à 2008, directrice de l'association pour la consommation responsable d'alcool. Elle entre ensuite comme partenaire chez Dröge & Van Drimmelen, société de communication.

En 2010, elle est élue pour le D66 au conseil municipal de La Haye et nommée adjointe chargée de l'éducation et des services. De 2014 à 2017, elle est adjointe au maire de La Haye, chargée de l'économie du savoir, de l'international, de l'enseignement et de la jeunesse. Éluë pour le D66 à la Chambre des représentants en mars 2017, elle s'y occupe des dossiers affaires intérieures, police, service public d'État et droit d'auteur.

Le 26 octobre 2017, Ingrid van Engelshoven est nommée ministre de l'Éducation, de la Culture et des Sciences dans le troisième gouvernement Rutte.

Fonctions politiques et fonctions annexes

Ingrid van Engelshoven a présidé le D66 de 2007 à 2013.

Elle a par ailleurs exercé diverses fonctions, dont celles de présidente du conseil de surveillance du théâtre *De Veste*, à Delft, et de membre du conseil de surveillance de l'Institut néerlandais pour la jeunesse. Elle a aussi siégé dans le jury des écoles d'excellence et au conseil consultatif de l'institut de sciences administratives de l'université de Leyde.